



Collection Maurice Bonnard

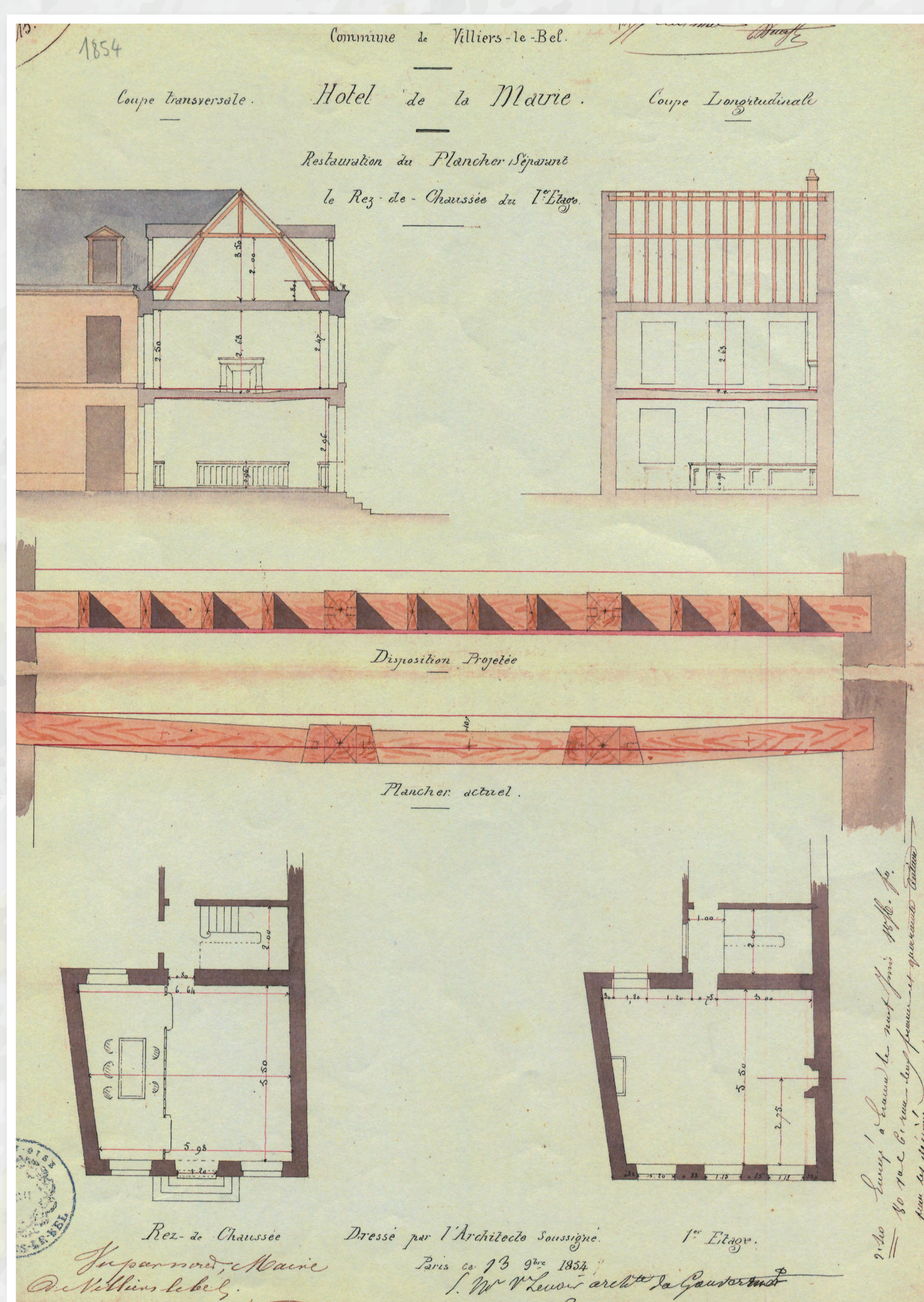
L'hôtel de la Mairie

Après la défaite de Sedan, le 4 septembre 1870, la III^e République est proclamée. Il n'en demeure pas moins qu'il faudra attendre les lois constitutionnelles de 1875 pour qu'elle soit fondée. Et, ce n'est qu'en 1876 que le Préfet donne l'autorisation à la Commune de Villiers-le-Bel d'acquérir les locaux de l'ex-institution Charpentier afin de se doter d'une véritable Mairie.

En effet, au moins depuis 1854, les conseillers municipaux élus se réunissaient sous la présidence du maire dans un immeuble, parfois dénommé "Hôtel de la Mairie", situé rue de l'Aistre (aujourd'hui au numéro 20 de la rue de la République).

Cet immeuble qui abritait aussi des services municipaux et l'Ecole publique de Garçons était, en 1876, loué à la Commune, pour 300 francs l'an, par le Bureau de Bienfaisance de Villiers-le-Bel qui l'avait reçu en donation "pour les pauvres".

À cette date, Villiers-le-Bel dont l'urbanisation était limitée au "noyau" de l'actuel "Vieux Pays" ou "Village" comptait 1343 habitants "permanents", ce qui en faisait la deuxième ville du canton d'Ecouen, après Sarcelles (1622 habitants) et devant Domont (1208 habitants). Une population à laquelle s'ajoutaient les 625 élèves internes fréquentant les 5 pensionnats privés implantés sur la commune. Le maire de Villiers-le-Bel était alors Joseph Guerbigny (mandat du 19 décembre 1872 au 8 octobre 1876).



Plan de l'Hôtel de la Mairie en 1854